



**Lagardère**

**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE**



Paris, le 31 août 2020

**Le Conseil de Surveillance de Lagardère SCA coopte Mme Valérie Bernis, rejette la demande de convocation d'une Assemblée Générale exceptionnelle et ouvre le dialogue actionnarial**

Le Conseil de Surveillance de Lagardère SCA s'est réuni le lundi 31 août sous la présidence de M. Patrick Valroff.

Il a pris acte des démissions de Mme Aline Sylla-Walbaum et de M. Yves Guillemot. Le Conseil de Surveillance a tenu à les remercier pour leurs contributions actives au cours de leurs mandats.

En remplacement de Mme Sylla-Walbaum, le Conseil de Surveillance a coopté Mme Valérie Bernis, dont l'expérience reconnue au sein de grands groupes à dimension internationale sera un atout précieux pour accompagner le groupe Lagardère. Mme Valérie Bernis, que le Conseil de Surveillance se félicite d'accueillir en son sein, rejoindra le Comité des Nominations, des Rémunérations et de la RSE.

Le Conseil de Surveillance a étudié la demande conjointe d'Amber Capital et Vivendi de convocation d'une Assemblée Générale exceptionnelle. Il a considéré que les conditions juridiques ne sont pas réunies pour déroger au calendrier social connu de tous les actionnaires. Il a rappelé qu'il est garant de l'intérêt social du Groupe, de son indépendance et de son intégrité. À ce titre, il doit le préserver dans un contexte particulier, où l'un des actionnaires ayant fait la demande est en concurrence directe avec Lagardère Publishing. Il a constaté que la dernière Assemblée Générale s'étant valablement tenue le 5 mai dernier à l'issue de plusieurs mois de débats intenses sur la gouvernance du Groupe, il n'y avait aucun motif légitime à la convocation d'une nouvelle Assemblée Générale dans l'urgence.

Cependant, en accord avec la Gérance, le Conseil de Surveillance a décidé d'ouvrir un dialogue actionnarial constructif et apaisé. C'est pourquoi le Comité des Nominations, des Rémunérations et de la RSE s'est saisi de la candidature de Mme Virginie Banet, qu'il examinera notamment au regard de son indépendance et des critères rappelés dans le Document d'enregistrement universel 2019. Dans ce contexte, la Gérance se rapprochera d'Amber pour ouvrir un dialogue de même nature.

\*\*\*

Créé en 1992, Lagardère est un groupe de dimension mondiale présent dans plus de 40 pays, comptant plus de 30 000 collaborateurs et ayant dégagé un chiffre d'affaires de 7 211 M€ en 2019.  
Depuis 2018, le Groupe a opéré un recentrage stratégique sur deux branches prioritaires : Lagardère Publishing (Livre, Livre numérique, Jeux sur mobiles et Jeux de société) et Lagardère Travel Retail (Travel Essentials, Duty Free et Mode, Restauration).  
Dans le périmètre du Groupe figurent également les actifs de Lagardère News et de Lagardère Live Entertainment.  
Le marché de référence du titre Lagardère est Euronext Paris.  
[www.lagardere.com](http://www.lagardere.com)

### **Contacts Presse**

Thierry FUNCK-BRENTANO - tél. 01 40 69 16 34 - [tfb@lagardere.fr](mailto:tfb@lagardere.fr)

Ramzi KHIROUN - tél. 01 40 69 16 33 - [rk@lagardere.fr](mailto:rk@lagardere.fr)

### **Contact Relations Investisseurs**

Emmanuel RAPIN - tél. 01 40 69 17 45 - [erapin@lagardere.fr](mailto:erapin@lagardere.fr)

### **Contact Image 7**

Anne MÉAUX - tél. + 33 6 89 87 61 76